

# La flexibilité pénalise la productivité

Dans tous les grands pays industrialisés, on note un ralentissement des gains d'efficacité productive mesurés par la productivité. Comment l'expliquer ? C'est à cette question que tente de répondre le petit ouvrage que viennent de publier les économistes Philippe Askenazy et Christine Erhel, *Qualité de l'emploi et productivité* (Editions ENS Rue d'Ulm).

Pour certains économistes, ce serait un problème de mesure. Ils considèrent en effet que nos économies connaissent bien des gains de productivité, mais centrés sur l'amélioration de nos capacités cognitives, ce qui les rend difficiles à mesurer. Askenazy et Erhel contestent ce point de vue : à part l'agriculture et l'hôtellerie-restauration, tous les secteurs marchands connaissent un ralentissement marqué de la productivité en France, quel que soit le poids du cognitif. Difficile donc de suivre cette voie.

Une autre explication possible tient à ce que les entrepreneurs français auraient fait de mauvais choix d'investissements, à la rentabilité faible. Face aux incertitudes sur la demande, les choix d'investissement n'auraient pas été les plus judicieux, l'abondance de liquidités disponibles aurait également permis de financer des projets peu rentables, de même que la manne du Crédit impôt recherche aurait en partie soutenu des projets peu innovants.

Mais les deux économistes souhaitent mettre en avant un autre facteur : la dégradation de notre productivité pourrait trouver en partie sa source dans la dégradation des conditions d'emploi.

L'impact négatif de la flexibilité

Pour les économistes libéraux, c'est l'absence de flexibilité qui plombe la productivité. Les salariés qui restent en poste longtemps seraient réticents à s'adapter ; la protection apportée par le CDI ferait obstacle à la réallocation du travail vers de nouvelles activités et donnerait un fort pouvoir de négociation aux salariés.

Pour les économistes libéraux, c'est l'absence de flexibilité qui plombe la productivité

Ces mécanismes sont contestables. On note plutôt une baisse du pouvoir de négociation des salariés. Quant aux conditions d'emploi, elles ont évolué vers plus de flexibilité : les contrats sont de plus en plus courts, la sécurité de l'emploi se dégrade et les entreprises investissent moins dans la formation de ces salariés flexibles, qui ne peuvent bénéficier des gains d'apprentissage liés à une présence stable. La flexibilité est donc plutôt un frein à la productivité.

Peut-on trancher le débat empiriquement ? Ce n'est pas le cas pour l'instant, constate l'étude. D'où l'intérêt des premiers résultats d'une analyse en cours qui démontre une corrélation entre régimes nationaux d'innovation et emploi, les pays du Nord de l'Europe (Danemark, Finlande, Suède) associant bonne qualité de l'emploi et situation très favorable en matière d'innovation.

*« Un faisceau de preuves convergentes suggère que les mutations de fonctionnement du marché du travail et de la qualité des emplois jouent un rôle significatif et permettent d'expliquer une part importante de l'atonie de la productivité du travail »*, selon les auteurs. La qualité de l'emploi est définie selon plusieurs indicateurs comme les salaires (niveau et inégalités), le type de contrat (permanent ou temporaire, temps complet ou partiel), la qualification et l'accès à la formation.

Pour faire le lien entre ralentissement de la productivité et qualité de l'emploi, un des meilleurs exemples est celui des auto-entrepreneurs. Ces derniers déclarent des revenus qui représentent en moyenne moins du tiers de celui des indépendants dits classiques. Depuis la création de ce statut en 2009, le nombre d'heures travaillées et d'emplois non-salariés des entreprises individuelles a fortement augmenté alors que le revenu a, lui, diminué. « *La productivité horaire des non-salariés aurait chuté en volume de près de 20 %* », notent les auteurs. Cette évolution est responsable à elle seule d' « *une baisse structurelle de l'ordre de 3 % de la productivité du travail en France depuis 2008, soit un quart à un tiers du ralentissement global* ».

Logique de réduction du coût du travail

Concernant les contrats non-permanents, type CDD ou intérim, les chercheurs font état d'un changement dans l'usage des contrats courts. Il y a encore une décennie, ces derniers étaient utilisés dans une optique d'optimisation productive, pour adapter la main-d'œuvre à l'activité mais surtout comme un sas de sélection vers des emplois permanents.

« *Il y a une multiplication spectaculaire du nombre de contrats très courts, comme des CDD de moins d'un mois* »

Dorénavant, ils le sont davantage dans une logique de réduction du coût du travail. De sorte que si le premier usage a un effet positif sur la productivité, le second, lui, est négatif. Car quand il y a un *turn-over* plus important et peu d'espoir que le CDD se transforme en CDI, la motivation peut être sérieusement entachée. De plus, « *il y a une multiplication spectaculaire du nombre de contrats très courts, comme des CDD de moins d'un mois* », précise Philippe Askenazy.

« *Le changement de nature de l'emploi salarié « flexible » serait donc à la fois un facteur de ralentissement de la productivité et une cause d'enfermement dans des trajectoires de précarité, l'un nourrissant l'autre* », concluent les auteurs. Autrement dit, encourager la flexibilité du travail et l'auto-entrepreneuriat contribue à un ralentissement de l'efficacité productive en France. « *On est en train de construire une dynamique vers un travail mal rémunéré et peu productif, qui à terme risque de plomber le niveau de richesse de la France, estime Philippe Askenazy. Il s'agit en quelque sorte d'une baisse en qualité de l'économie française, puisqu'on se concentre sur les coûts.* »

Un effet conjoncturel ou structurel ?

Commentant l'étude, l'économiste de Xerfi Olivier Passet souligne que les auteurs auraient même pu tirer le fil plus loin : une fois pris en compte la baisse du poids des indépendants dans l'agriculture et le commerce, on s'aperçoit que la part des non-salariés progresse assez vite dans les autres secteurs. Avec une productivité moindre, ils renforcent l'analyse des deux auteurs.

Mais Olivier Passet insiste également sur le fait que si les contrats de travail plus dégradés représentent une part très importante des flux d'embauches, leur poids dans le stock reste encore faible. Il évoque également, de même que Xavier Ragot de l'OFCE, la possibilité d'un effet conjoncturel de ralentissement de la productivité : les entreprises françaises ont pratiqué la rétention d'emplois pendant la crise, ils ont mis moins de personnes à la porte que ce que l'état de dégradation de la conjoncture aurait dû les inciter à faire. De ce fait, dès que la demande repartira, la productivité suivra le même chemin.

Alors, effet de cycle ou bien choc structurel de productivité ? La réponse est difficile à apporter aujourd'hui. Mais Philippe Askenazy et Christine Erhel ouvrent une nouvelle piste de réflexion qu'il faudra dorénavant prendre en compte et surveiller.